

Hubert LAMANT-DUHART. — *Les seigneurs d'Urtubie.*

EKAÏNA



Revue d'Études Basques



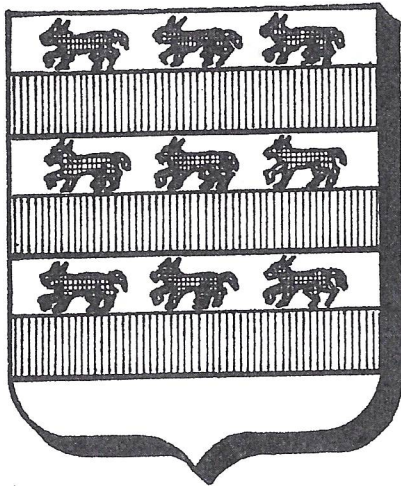
LES SEIGNEURS D'URTUBIE

LES PREMIERS SEIGNEURS

Les premiers seigneurs du nom d'URTUBIE apparaissent à la cour du vicomte du Labourd au début du XII^e siècle. Bonion I^{er}, seigneur d'Urtubie, est mentionné vers 1120 et son fils, Sanche-Bonion, de 1149 à 1168 (1). Bonion II, fils du précédent, est cité seigneur d'Urtubie en 1169. La *Chronique de la ville et diocèse de Bayonne*, de Bertrand de Compaigne (1563), fait état d'Alphonse d'Urtubie en 1175, et le *Livre d'Or de Bayonne*, qui est un recueil de textes latins et gascons du X^e au XIV^e siècle, mentionne B. d'Urtubie en 1193 et A. d'Urtubie en 1235. L'on ne sait donc que peu de choses sur cette première famille d'Urtubie qui ne semble pas avoir possédé de maison forte sur sa seigneurie. L'héritière de cette première maison d'Urtubie épousa vers 1290 Pierre-Arnaud de TARTAS qui appartenait à une branche bâtarde des vicomtes de ce nom (2).

(1) *Livre d'or de Bayonne*, publ. par l'abbé Bidache et le chanoine Dubarat, 1906 — Jean de JAURGAIN *Châteaux basques, Urtubie*, 1896, p. 1.

(2) Pierre-Arnaud de TARTAS serait fils d'Amanieu VIII, sire d'Albret, vicomte de Tartas et de Dax, qui avait hérité de la seigneurie d'Albret en 1298, des vicomtés de Tartas et de Dax en 1312. Il reçut don du roi de Navarre (et de France) Louis X le Hutin des terres de Mixe et d'Ostabaret en 1315. Guitard d'Albret, vicomte de Tartas, troisième fils d'Amanieu VIII, fit d'ailleurs un legs de 50 livres à celui qui pouvait être son « cousin », Auger de Tartas, fils de Pierre-Arnaud, par son testament du 14 janvier 1308 (n. st.).



URTUBIE

Les armoiries les plus anciennes que l'on connaît aux seigneurs d'Urtubie sont : *D'argent à trois tringles de gueules surmontées chacune de trois loups de sable* (3). Ces armes n'ont bien sûr rien de commun avec celles des sires d'Albret (4) mais s'apparentent à celles des seigneurs de Tartas bas-navarrais et souletins qui portaient *D'or à l'arbre de sinople accosté de deux autres plus petites du même, chargés chacun d'un oiseau de... et deux loups de sable brochant sur les fûts des deux derniers arbres, les*

oiseaux et les loups regardant l'arbre du milieu (5).

Pierre-Arnaud de Tartas, nouveau seigneur d'Urtubie, servit le roi de France Philippe IV *le Bel* de 1298 à 1303 (6). Ce monarque ayant épousé la reine de Navarre, Jeanne I^{er} (7), le sire d'Urtubie s'attacha ensuite au service de ce royaume en suivant Louis de Navarre à Pampelune puis ses successeurs Philippe V *le Long* et Charles IV *le Chauve* (8). Ce dernier le nomma en 1323 alcaïde des châteaux d'Irurita, Gorriti et d'Ozcorroz.

Jeanne de France, reine de Navarre, fille de Louis X (9) le nomma gouverneur de la forteresse de Galipienzo en

(3) H. LAMANT et J.-M. REGNIER. *Armorial de Bayonne, Pays Basque*, t. II, 1984, p. 287.

(4) Albret porte : anciennement : *de gueules plain*. — Modernes : *Ecartelé aux 1 et 4 de France, d'azur à 3 fleurs de lys d'or ; aux 2 et 3 de gueules plain*.

(5) Selon Y. et Y. GARCIA CARRAFFA. *El Solar Vasco-Navarro*, t. VI, 1967, p. 112.

(6) JAURGAIN, *op. cit.*

(7) Jeanne I^{re}, reine de Navarre de 1274 à 1305, comtesse palatine de Champagne et de Brie, avait épousé Philippe le Bel le 12 août 1284. Elle devenait ainsi reine de France et de Navarre et décéda à Vincennes le 2 avril 1305. Son fils aîné, Louis, lui succéda de 1305 à 1316 à la tête du royaume de Navarre étant, en outre, deux ans roi de France et de Navarre de 1314 à 1316, date de sa mort.

(8) Louis X *le Hutin*, Philippe V *le Long* et Charles IV *le Bel* (*le Chauve* pour les Navarrais) étaient fils de Philippe IV *le Bel* et se succédèrent brièvement sur les trônes de France et de Navarre. Charles *le Chauve* régna de 1322 à 1328.

1335 où il demeura jusqu'en 1338 date, soit de son décès, soit de son retrait pour cause de maladie car il était décédé avant 1341.

Pierre-Arnaud de Tartas laissait deux fils, Martin et Auger. L'aîné, Martin, succéda naturellement à son père à la tête de la seigneurie d'URTUBIE et c'est lui qui obtint du roi d'Angleterre — qui régnait aussi sur la Guyenne — par lettres datées de Westminster le 4 mai 1341, le droit d'édifier un château de pierres avec murailles et fossés.

Pro Martino, domino de Urteby.

Rex omnibus ad quos etc., salutem. Supplicavit nobis dilectus nobis Martinus Dominus de Urthuby in ducatu nostro Aquitanie quod cum dictus locus de Urthuby super Marchiis Ispanie et Navarrie in loco periculoso versus inimicos nostros situetur, ac castrum seu fortalitium ali-quod per tres leucas circumquaque non habeatur, velimus ei concedere quod ipse pro salvatione et defensione partium illarum quoddam castrum ibidem, fossatis ac muro de petra et calce firmare et construere possit : habendum et tenendum sibi et hoeredibus suis imperpetuum. Nos proemissorum intuitu volentes ejus supplicationi annuere in hac parte, concessimus et licentiam dedimus pro nobis et hoeredibus nostris quantum in nobis est eidem Martino, quod ipse et hoeredes sui quoddam castrum sive fortalitium ibidem fossatis ac muro de petra et calce firmare et construere possit, habendum et tenendum de nobis et hoeredibus nostris pro salvatione et defensione partium predictarum imperpetuum sicut predictum est : Ita tamen quod predicti Martinus et hoeredes sui dictum castrum sive fortalitium cum sic factum fuerit, nobis et hoeredibus nostris ad mandata nostra et hoeredum nostrorum seu senescallorum nostrorum Vasconie iratis vel pacatis redde e teneantur. In cujus etc. Teste Rege apud Westminster monasterium quarto die May.

Per breve de privato sigillo (10).

(9) Elle succéda à son oncle Charles *le Chauve* et régna de 1328 à 1349. Son fils fut Charles *le Mauvais*, roi de Navarre de 1349 à 1387.

(10) Archives d'Angleterre, dites Archives de la Tour de Londres, *Vascon Roll 15, Edward III, mem. 16*, cité par Léonce Goyetche in *Saint-Jean-de-Luz historique et pittoresque*, 1883, appendice 1.

La maison forte d'Urtubie est citée comme maison infançonne, c'est-à-dire bénéficiant d'une partie des privilèges de la noblesse, dès 1350 de même que la maison forte de Boniortz, à Biriadou, alors Urrugne.

Martin d'Urtubie qui était l'un des principaux seigneurs labourdins se trouva mêlé à un épisode tragique de l'histoire faite d'affrontements de Bayonne et du Labourd. En effet, suite à la concession en 1338 de la vicomté du Labourd à un gentilhomme gascon, Arnaud de Durfort (11), les seigneurs labourdins refusèrent de prêter hommage à celui qui était pour eux un usurpateur et entrèrent en lutte ouverte avec autre Arnaud de Durfort, fils du précédent, qui, en 1341, voulut, à la tête de ses troupes, obtenir de force la soumission des Labourdins et ce, malgré les lettres du roi d'Angleterre révoquant la donation de la vicomté du Labourd aux Durfort. De la fin 1341 à l'été 1343, le Labourd fut secoué par une véritable guerre civile faite de meurtres, pillages et incendies, dans une contrée pourtant relativement à l'abri des soubresauts de la guerre de Cent Ans qui faisait rage dans le royaume de France (12).

5
Le maire de Bayonne, Pées de Puyane, qui soutenait Durfort contre les Labourdins, contraignit ceux-ci à s'acquitter désormais du montant de la coutume de Bayonne sur les marchandises qui transitaient par le territoire placé sous la Juridiction de la ville, en l'occurrence jusqu'à Villefranque où la limite était marquée par le pont de Proudines, sur la Nive. Le maire, pour faire acquitter le péage, y avait fait placer des gardes qui furent malmenés et jetés à l'eau par des Labourdins contestant ce droit. En représail-

(11) La maison de Durfort, originaire du Languedoc, répandue en Guyenne et en Gascogne, était l'une des plus puissantes maisons féodales du temps. Arnaud de Durfort, seigneur de Clermont, avait épousé la propre nièce du pape Clément V, Marquésie de Goth. Les Durfort devinrent ducs de Duras (1668 et 1689), ducs de Lorges-Quintin (1691), ducs de Civrac (1774) et donnèrent plusieurs maréchaux de France. *Ecartelé, aux 1 et 4 d'argent à la bande d'azur ; aux 2 et 3 de gueules au lion d'argent.*

(12) Le Royaume de France vivait alors sous le règne de Philippe VI (1328-1350). La guerre entre la France et l'Angleterre reprit en 1341 suite à la succession de Bretagne pour cesser momentanément en 1343 grâce à une trêve obtenue par le pape et reprendre dès 1345 avec le désastre de Crécy (26 août 1346) et la prise de Calais (6 août 1347) qui amènera une nouvelle trêve jusqu'en 1355.

les, Péés de Puyane s'empara militairement, le jour de la Saint-Barthélémy (août 1343) de plusieurs seigneurs labourdins réunis au château de Miots, à Villefranque, à l'occasion de la fête patronale du village. Ces prisonniers étaient Martin d'URTUBIE, Guillaume-Arnaud de SAULT, seigneur de Sault (à Hasparren), Auger de SAULT, bailli du Labourd, son fils, Guillaume-Arnaud, seigneur de SAINT-PÉE, et Sanche de LAHET, beau-frère du précédent (13). Pour leur prouver — à sa manière — que le flux de la marée remontait bien jusqu'au pont de Proudines, là où Bayonne considérait avoir le droit de percevoir des taxes, le maire les fit attacher tous les cinq aux piles du pont où la marée les ensevelit bientôt.

Ce crime ne fit que raviver la guerre civile désormais conduite côté labourdin par le bailli du Labourd, Espain de Sault, fils d'Auger, l'un des noyés de la Saint-Barthélémy. Le roi d'Angleterre, Edouard III, dut intervenir pour mettre fin aux troubles. Bayonne fut condamnée en 1344 à payer 4.000 écus d'or *ausditz gentius de Labort per instituir et fondar detz prébendes presbiteraraus per les amnes dous gentius de Saut, de Sent Per, d'Urtubie, de Lehet...* et 1.500 écus aux habitants du Labourd à titre des dommages subis. Sur contestation des Bayonnais, le prince de Galles, fils du roi d'Angleterre, confirma cette sentence en 1357 en l'adoucissant un peu, ramenant les prébendes à six et la somme à verser aux Labourdins à 500 écus.



Martin d'URTUBIE n'avait pas d'enfants légitimes mais laissait trois fils naturels : Pierre-Arnaud d'Urtubie, Ochoa-

(13) Guillaume-Arnaud de SAULT était le descendant de Guillaume-Raymond, 9^e et dernier vicomte du Labourd. Il avait épousé N... de Domezain, d'une ancienne famille souletine, dont il eut Auger, bailli du Labourd, noyé le même jour, Pierre-Arnaud, secrétaire du roi d'Angleterre, et Bernard, chanoine de Bayonne. Le fils d'Auger fut Espain de Sault aussi bailli du Labourd.

Guillaume-Arnaud de SAINT-PÉE, cousin de Auger, avait épousé Beatrix de LAHET dont le frère Sanche, fut l'une des victimes de Proudines.

Pour une meilleure compréhension de ces parentés entre seigneurs labourdins, se reporter à notre étude : *Les seigneurs d'Arbonne*, in *Arbonne* (Ekaina, 1988) et au tableau généalogique qui y est publié page 32.

Martinez et Martin-Martinez d'Urtubie. Ce dernier, au moins, était fils de Gracia-Ibañez de Irasoca qui semble être originaire de Fontarabie. Ochoa et Martin entrèrent au service du roi de Navarre Charles *le Mauvais*. Le premier reçut de ce monarque, le 27 mars 1351, la seigneurie de Yaben et fut nommé châtelain de Punicastro. Il servit fidèlement le roi dans les guerres que le roi de Navarre mena en Normandie et dans le royaume de France, ce qui est attesté par nombre de reçus de gages. Il laissait une fille, Maria-Martinez d'Urtubie, dame du palais de Gongora et femme de Martin du Zuordia (14).

7
—
La seigneurie d'Urtubie, en l'absence d'enfants légitimes, revint donc à Auger de Tartas, frère cadet de Martin. Auger se trouva mêlé, en 1348, à une guerre intestine entre son parent Péés d'Albret, seigneur de Guiche, et Arnaud-Raymond, seigneur de Gramont et de Bidache. En effet, Arnaud-Guillaume, frère cadet du précédent, avait été tué en 1347 avec trois de ses compagnons par des troupes du sire d'Albret. La guerre qui s'en suivit opposa les seigneurs labourdins, ceux du lignage de Gramont se retrouvant dans le camp de Arnaud-Raymond (15) et ceux d'Albret dont étaient issus les Tartas, seigneurs d'Urtubie, dans celui de Péés d'Albret (16). Un traité de paix conclu en juin 1348 mais juré seulement en juillet 1349 mit fin à cette guerre, en même temps que s'achevait (pour un temps) une autre guerre qui opposait les Gramont aux seigneurs de Luxe, guerres dans lesquelles les seigneurs labourdins auront encore à s'affronter...

Auger d'Urtubie prêta hommage et fidélité au roi d'Angleterre, Edouard III, le 30 juin 1363 au palais de l'archevêché de Bordeaux, en même temps que les seigneurs de

(14) Jean de JAURGAIN. *Op. cit.*, p. 6.

(15) Ainsi les seigneurs d'Olhaïby, de Garro, d'Ahaxe, d'Arbide de Juxue, de Labets, de Briscous, de Bardos, d'Urcuit, de Larralde, de Sorhouette...

(16) Parmi ceux-ci, Auger d'Urtubie, Arnaud-Raymond de Came, Arnault-Guillaume de Sault, Bernard de Sault, le bailli du Labourd Espain de Sault, et ses frères les seigneurs d'Hirigoyen et de Saint-Jean. Jean seigneur d'Albays, Bernard de Haïtze, Martin-Sanche de Sorhouette, Sanche de Saint-Pée (fils du seigneur noyé à Proudines) et ses frères, Pierre-Arnaud de Lahet, Arnaud et Martin-Sanche d'Urtuburu, Guillaume-Arnaud de Belzunce...

Saint-Pée, de Garro, d'Espeleta, de Sorhouette et de Sault-le-Vieux (Zalduzaharra).

Auger d'Urtubie, marié vers 1320, eut au moins deux fils, Jean dit Johannicot, et Adam.

AU SERVICE DE NAVARRE

Celui qui hérita d'Urtubie fut bien sûr l'aîné, Johannicot qui suivit le parti du roi de Navarre Charles *le Mauvais* qui le nomma en 1375 gouverneur du château de Rocafort, en Arberoue, et lui donna les revenus des péages de Saint-Palais et de Garris. Il était décédé en août 1376 lorsque Gaston Phébus l'appela à son armée avec d'autres seigneurs labourdins, navarraïes et souletins. La seigneurie d'Urtubie revint en conséquence à son frère cadet, Adam de Tartas, Johannicot étant décédé sans postérité.

Adam d'URTUBIE suivit également le parti des armes mais en se rebellant d'abord contre l'autorité de Charles *le Mauvais*, alors en Normandie (1355) qui fit envoyer contre lui Sanche-Lopez d'Uriz et cinquante hommes d'armes pour « *secourir Juan Lopez, merino de las Montañas, en la partida de Larraun, assiégé par Adam d'Urtubie et ses compagnons, qui avaient commis de grands maléfices en Navarre* » (17). Après avoir obtenu du roi des lettres de remission, il entra à son service, recevant en 1368 le commandement d'une compagnie de gens d'armes et l'année suivante le commandement de la forteresse de Leiza. En 1377, il fut capitaine des gardes de l'infant de Navarre, don Carlos (futur Charles III le Noble) et Josef de Moret Mendi dans les *Annales del Reyno de Navarra* (18) précise « *... y con otros muchos de gran distinción iba por Capitan de la Guardia del Infante el señor de Ortubia, Caballero Vasco, cuyo Palacio sito a dos leguas de Fuenterrabia tiene segun algunos dependencia de la Casa Real de Navarra* ». Les Archives de Pampelune, citées par Jaurgain, mentionnent en outre que l'un des fils d'Adam d'Urtubie figurait parmi les otages remis par Charles *le Mauvais* à Henri de Transtamare, roi de Castille,

(17) Archives de Navarre, à Pampelune, citées par Jean de Jaurgain, *op. cit.*, p. 13.

(18) *Annales del Reyno de Navarra*, t. IV. Pamplona, 1709, p. 184. Ce volume n'est pas de Josef de Moret mais du R.P. Francisco de Aleson.

suivant leur traité de paix du 31 mars 1379. Adam d'Urtubie eut en effet au moins deux fils, Pierre-Arnaud et Diego d'Urtubie.



Pierre-Arnaud d'URTUBIE succéda à son père à la tête de la seigneurie et occupa lui aussi de très hautes charges dans l'administration du royaume de Navarre car Charles III *le Noble* le nomma en 1387, c'est-à-dire l'année de son avènement, alcaïde (gouverneur) du château d'Ujué (près d'Olette). Il assista avec son frère Diego, Pierre-Martin de Lahet, Oger de Garro et d'autres seigneurs labourdins à l'assemblée générale des Etats de Navarre, le 3 décembre 1402 (19).

Il laissa deux fils, Esteban et Martin. Le premier garda à la Cour de Navarre une situation enviable puisqu'il était en 1423 chambellan de l'infante héritière Blanche qui épousa Jean d'Aragon et devint chambellan de ce dernier lorsque celui-ci devint roi de Navarre (20). Mais Esteban d'Urtubie décéda avant 1437 sans laisser d'enfants. Son frère cadet, Martin, ne laissait quant à lui qu'une fille, Domilia-Martinez qui hérita d'Urtubie.

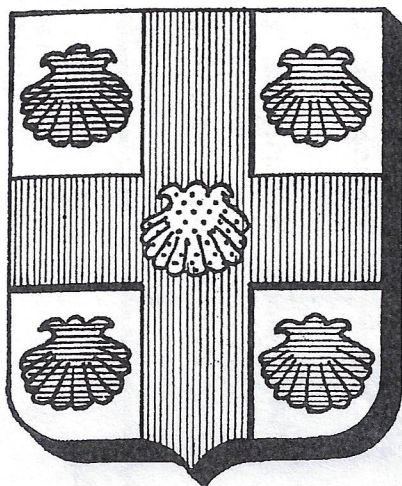
9
/



(19) Pau. Arch. départ. Pyrénées-Atl. E 529 et J. de Jaurgain, *op. cit.*, p. 14.

(20) Blanche de Navarre avait épousé en premières noces Martin d'Aragon, roi de Sicile († 1409), puis en secondes noces Jean II d'Aragon, duc de Penafiel, qui devint roi de Navarre du chef de sa femme en 1425 (au décès de Charles *le Noble*) et roi d'Aragon en 1458 en succession de son frère aîné. Au décès de son épouse Blanche en 1441 il usurpa le trône de Navarre au détriment de son fils aîné Charles de Navarre, prince de Viana (1421-1461).

LES SEIGNEURS DE SAULT



SAINT-JULIEN

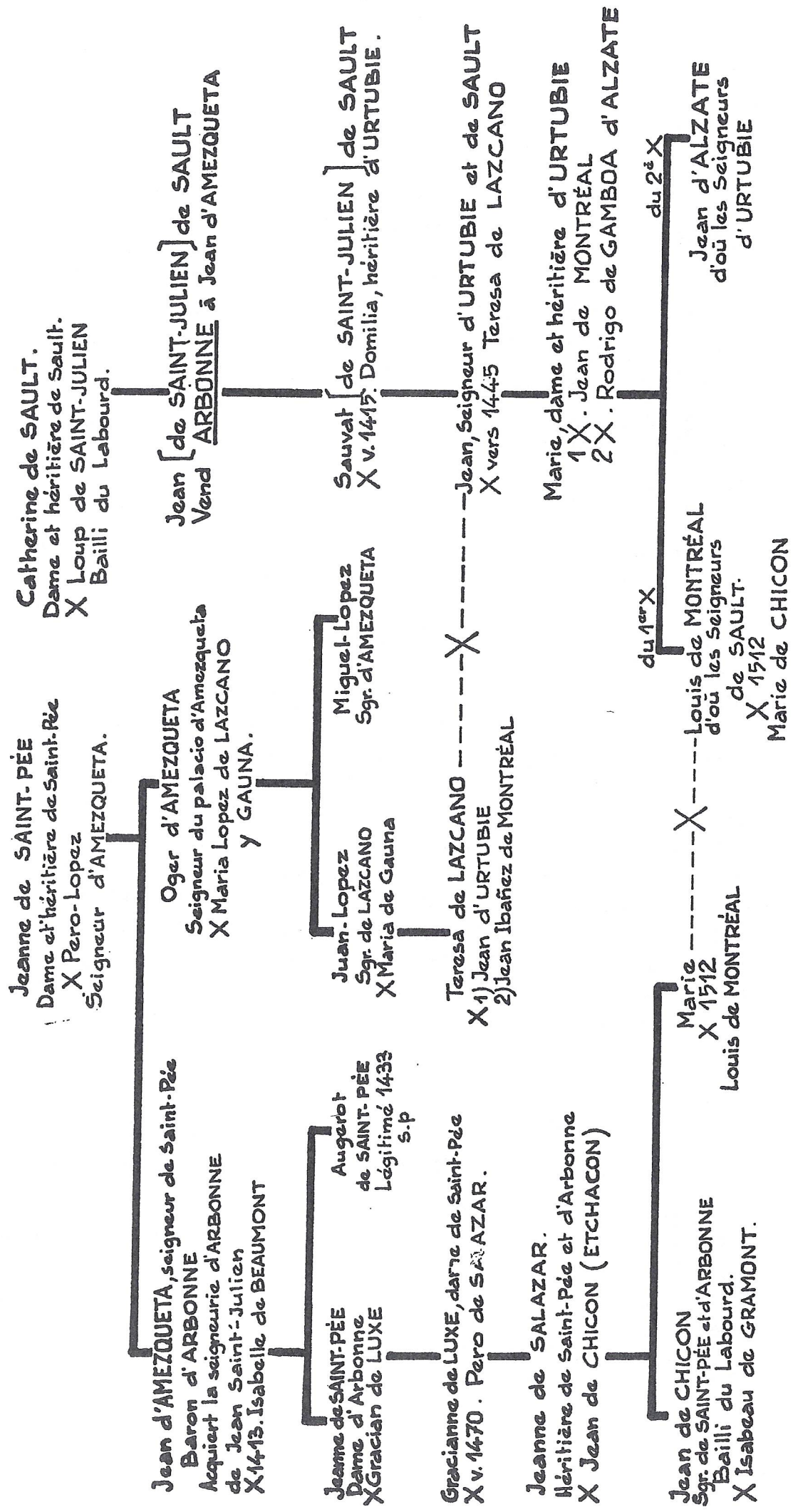
Domilia-Martinez avait épousé vers 1415 Sauvat de SAINT-JULIEN, seigneur de Sault-Neuf, à Hasparren (21) à qui elle apporta la seigneurie d'Urtubie. Sauvat de Sault est qualifié en 1437 dans une lettre du roi de France Charles VII de *cher et bien amé Sauvat de Sault, dit de Hurtebie, escuier*. Il décéda avant 1444 laissant trois fils, Jean, Auger et Martin-Sanche.

Auger de Sault d'Urtubie, le cadet, était bailli du Labourd en 1449 et se trouva opposé à Pierre de Haïtze, bailli de Capbreton et de Labenne, qui vint assiéger Bayonne avec une troupe importante après avoir mis à sac les environs de la ville et s'en serait rendu maître momentanément par escalade. Le roi d'Angleterre Henri VI le fit destituer de sa charge de bailli. Deux ans plus tard les troupes françaises sous le commandement de Gaston de Foix mirent le siège devant Bayonne qui capitula le 20 août 1451. Auger de Sault d'Urtubie fut donc le dernier bailli du Labourd sous domination anglaise (22). Il demeura en cette ville comme bourgeois et seigneur de Miots (à Villefranque où son ancêtre avait été capturé par Péés de Puyane). De son épouse, Nabarron, il eut plusieurs enfants : Saubat, François et Johannot de Sault ; Thérèse, Marie (femme de Sanche d'Armendaritz et de Mendigorry) et N..., femme de Laurent de La Lande, sieur de Gaillat, jurat de Bayonne.

(21) Les seigneurs de Sault-Neuf ou Zalduberri étaient de la famille bas-navarraise de SAINT-JULIEN qui avaient hérité de cette seigneurie par le mariage de Loup de Saint-Julien, bailli du Labourd, avec Catherine de Sault, fille d'Espain de Sault et petite-fille d'Auger de Sault, noyé au pont de Proudines en 1343. De son union avec Loup de Saint-Julien naquit Jean qui fut le père de Sauvat allié à Domilia d'Urtubie. Les seigneurs de Saint-Julien portaient *d'argent à une croix de gueules chargée en cœur d'une coquille d'or et cantonnée de quatre coquilles d'azur*.

(22) Jean de JAURGAIN. *Les baillis du pays de Labourd*, in Bull. de la S.S.L.A. Bayonne, 1920, p. 24-27.

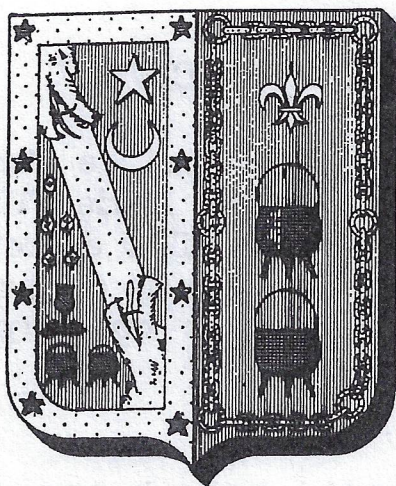
10



Les descendance SAULT d'URTUBIE et LAZCANO

Martin-Sanche, le troisième fils de Sauvat de Sault et de Domilia d'Urtubie, eut également postérité, un de ses fils, Augerot d'Urtubie, étant homme d'armes d'une compagnie de 99 lances.

L'aîné et héritier d'Urtubie, Jean de Sault d'Urtubie, était seigneur de ces deux lieux ainsi que du palacio de Lerruz en Navarre (23). Il était également en 1448 gentilhomme pensionné de la maison de l'infant Charles, prince de Viana, dont le père Jean d'Aragon avait usurpé le trône en 1441, ce qui semble indiquer que Jean d'Urtubie avait, comme nombre de seigneurs basques, soutenu la cause légitime du prince contre l'usurpateur dont Esteban d'Urtubie, le grand oncle de Jean, avait été le chambellan. Cette même année 1448 il reçut du connétable de Bordeaux le droit de bâtir une maison et une forge à Urrugne et Ascain.



LAZCANO

son mariage avec Jean d'Urtubie, elle eut une fille, Marie,

Jean d'Urtubie avait épousé vers 1445 Teresa de LAZCANO, d'une ancienne famille guipuzcoane originaire du village de Lazcano près de Tolosa. Teresa était la fille de Juan Lopez, seigneur de Lazcano et de Maria de Gauna et petite-fille d'Oger d'Amezqueta, seigneur du palacio de ce nom et de Maria Lopez de Lazcano (24).

Teresa de Lazcano est à l'origine de l'un des plus importants imbroglios de l'histoire labourdine. De

(23) Lerruz est un village de la vallée de Lizoain dans la merindad (circonscription) de Sangüesa, en Navarre.

(24) Oger d'Amezqueta, seigneur du palacio d'Amezqueta, au village de ce nom (Amezketa) près de Tolosa, en Guipuzcoa était le fils de Pero-Lopez, seigneur d'Amezqueta et de Jeanne de Saint-Pée, héritière de cette importante seigneurie labourdine. Son frère aîné, Jean, hérita de Saint-Pée et d'Arbonne et poursuivait la lignée des seigneurs de ce nom, tandis qu'Oger poursuivait celle des Amezqueta. De Maria Lopez de Lazcano il eut deux fils : l'aîné, Juan-Lopez (le père de Teresa) releva le nom de Lazcano tandis que le cadet, Miguel-Lopez, poursuivait la lignée des seigneurs d'Amezqueta dont les armes sont : *D'or au chêne tauzin (ametza) de sinople contre le fût duquel*

12

LAZCANO ET D'URTUBIE

dame et héritière d'Urtubie. Devenue veuve, Teresa se remaria avec Jean de Montreal qui avait déjà un fils d'un précédent mariage, Jean. Ce dernier tomba éperdument amoureux de Marie (fille de sa belle-mère), l'enleva et l'épousa. Marie avait hérité de sa mère un tempérament volcanique, l'avenir le montrera...

Toujours en 1448, Jean d'Urtubie suivit son beau-frère, don Juan Lopez de Lazcano, qui était un célèbre capitaine, dans sa guerre contre le lignage de Gamboa, les *gamboinos*. Malgré leur supériorité en nombre, ceux-ci furent vaincus. Les Gamboa, sous une autre forme, grâce à l'impétueuse Marie, allaient bientôt prendre une originale revanche...

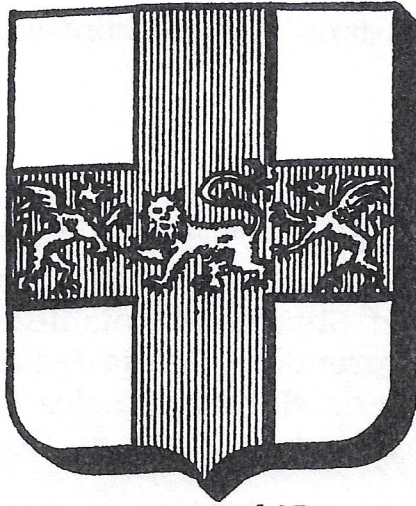
Jean d'Urtubie, qui était décédé avant 1456, date du remariage de sa femme, Teresa, avait eu un fils naturel, Sanxin d'Urtubie, gentilhomme de la compagnie des 100 gentilshommes de l'hôtel du roi de 1473 à 1501, et qui lui-même semble avoir été le père d'Alain d'Urtubie, archer des ordonnances du roi.

LES MONT-REAL ET LA GUERRE CIVILE

13
—
Juan-Ibañez de MONT-REAL, second mari de Teresa de Lazcano et père de celui qui allait enlever Marie d'Urtubie, était un noble chevalier navarrais, conseiller du roi et trésorier général de Navarre, seigneur du palacio d'Arazuri, d'Ollacarizqueta et d'Ezquiroz (25). Ses armes sont *d'argent*

s'appuie un ours au naturel, accompagné à dextre de deux clous de sable. Ces armes sont aujourd'hui celles de la commune d'Arbonne dont les Amezqueta étaient seigneurs au XIV^e siècle. Les Lazcano portaient : *Parti, au I de gueules à la bande d'or embouchée de deux têtes de dragon d'or, accompagnée en chef d'un croissant de lune et d'une étoile d'argent, et en pointe de cinq feuilles de peuplier d'argent surmontant deux chaudrons de sable et un chardon de sinople ; à la bordure d'or chargée de huit étoiles d'azur ; au II de gueules à une fleur de lys d'argent et deux chaudrons de sable, et une bordure constituée des chaînes de Navarre d'or.* (CARRAFFA *Ibidem*, t. IV, p. 393-396. — H. LAMANT et J.M. REGNIER. *Armorlal de Bayonne, Pays Basque...* t. II, p. 170.)

(25) Arazuri est un village proche d'Olza, dans la région de Pampelune ; Ollacarizqueta est situé dans la vallée de Juslapeña et Ezquiroz dans celle de Esteribar, toutes deux régions de Pampelune.



MONT-REAL

à la croix de gueules chargée d'un lion léopardé d'argent, accosté et assailli de deux griffons affrontés du même. Il était né vers 1390 de Jean de Mont-Real, chambellan du roi de Navarre. Lors de la guerre qui suivit l'usurpation du trône de Navarre par Jean d'Aragon au détriment de son fils le prince Charles de Viana (1451), Juan-Ibañez suivit naturellement le parti du roi contre les seigneurs navarraïses conduits par le baron Jean de Luxe, seigneur d'Ostabat et Lantabat. Ce dernier s'étant emparé de Saint-Jean-Pied-de-Port, Juan-Ibañez parvint à convaincre le prince de Viana à restituer cette place et il en prit possession au nom de Jean d'Aragon en mars 1451.

Cette paix ne fut que précaire car à la fin de l'été, les seigneurs de Luxe et de Beaumont, à la tête des partisans de l'infant, reprirent la guerre, s'emparèrent de Pampelune et d'autres cités navarraïses. Juan-Ibañez se joignit alors à eux et reçut de l'infant la confirmation de sa charge de trésorier général de Navarre alors que Jean d'Aragon faisait confisquer ses biens pour les donner à Espagnol, seigneur d'Orègue (en Basse-Navarre). Le prince de Viana ayant été vaincu partit se réfugier à Naples près de son oncle le roi Alphonse et s'embarqua par Bayonne en mars 1456. Juan-Ibañez le suivit jusqu'à son embarquement et semble avoir rencontré lors de ce séjour labourdin Teresa de Lazcano qu'il épousa très vite car ils étaient mariés en août suivant.

Le départ du prince de Viana n'arrêta pas la guerre pour autant, et Juan-Ibañez rejoignit les troupes du chancelier de Navarre, Juan de Beaumont, jusqu'au traité de paix du 23 janvier 1460 par lequel les seigneurs partisans de l'infant recouvraient leurs biens et leurs charges. Mont-Real rentra alors à Urtubie et évita de se compromettre dans la nouvelle guerre que Beaumont, partisan de l'infant (pourtant décédé en 1461) et Gramont, soutiens du roi, se livrèrent une fois de plus.

De son union avec Teresa, Juan-Ibañez avait eu trois enfants, Ogerot, Ogerto et Cathaline, qui sont mentionnés dans son testament daté d'Urtubie le 10 mai 1462 et où il

demande notamment à être inhumé dans l'église Saint-Vincent d'Urrugne.

MARIE D'URTUBIE

Avant de se remarier avec la dame d'Urtubie, Juan-Ibañez avait épousé doña Maria Garcia de Larraya (26) dont il avait eu trois fils : Jean, Johannès et Charles et trois filles, Maria-Johan, Felipa et Johanna. La première, Maria-Johan, épousa un bâtard de la famille royale de Navarre, Carlos de Cortez, fils naturel de Godefroy de Navarre, comte de Cortez (27).

Jean de Montreal, fils aîné de Juan-Ibañez, suivit donc son père au château d'Urtubie et avait environ dix-sept ans lorsqu'il rencontra Marie, en 1460. Amoureux, il l'enleva mais régularisa très vite la situation car il était marié avec elle le 20 novembre de la même année. Cet épisode ainsi que le second mariage bigame de Marie et sa fuite sont très connus et nous n'en donnerons qu'un résumé (28).

15
—
Durant les premières années de leur union, les jeunes époux vécurent en parfaite harmonie à Urtubie, Marie donnant naissance à deux enfants, Louis et Louise, dont nous reparlerons.

C'est à cette époque heureuse qu'ils reçurent le plus illustre de leurs hôtes, le roi de France LOUIS XI, qui était venu rencontrer Henri IV de Castille (avril 1463). L'entrevue eut lieu — nous dit le chroniqueur Philippe de Comynnes — *« sur le bord de la rivière qui depart les deux royaumes, à l'endroit d'un petit chasteau appelé Heurtebise, et passa le roi de Castille du costé de deça »*. Louis XI logeait au château et se distrayait en jouant à la paume au trinquet d'Urrugne, sport qui était plus proche de l'actuel tennis que du jeu de paume.

(28) Cfr. Jean de JAURGAIN. *Op. cit.* p. 23 et ss. Cet épisode de ce nom près de Zizur en Haute-Navarre, région de Pampelune. — *D'argent à une bande échiquetée d'argent et de sable, accompagnée de deux croissants échiquetés de même, un en chef au canton senestré, l'autre en pointe, à dextre.*

(27) Les marquis de CORTEZ étaient eux-mêmes issus de Leonel, bâtard de Navarre, fils naturel de Charles *le Mauvais*.

(28) Cfr. Jean de JAURGAIN. *Op. cit.* p. 23 et ss. Cet épisode de l'histoire d'Urtubie a inspiré le célèbre romancier navarrais Pio BAROJA (1872-1956) qui publia en 1916 *La dama de Urtubi*.

Louis XI quitta Urtubie en emmenant Jean d'Urtubie comme chambellan. Ce dernier était en pays de connaissance car à la cour du monarque il retrouva le seigneur de Saint-Pée Gracian de Luxe, l'infant de Navarre Gaston de Foix, Jean de Tardets, et même un Bayonnais en la personne de Laurent de Prat du Luc...

Accaparé par ses activités à la Cour, Jean d'Urtubie en oubliait de rentrer auprès de sa jeune femme qui se laissa séduire par Rodrigo de Gamboa d'Alzate, le propre fils de Juan Ruiz de Gamboa, que Jean d'Urtubie (mari de Teresa de Lazcano) avait combattu en 1448 (29) et le petit-fils de Fernando de Gamboa tué par Jean d'Amezqueta, seigneur de Saint-Pée, les Lazcano n'étant qu'une branche des précédents. Le mariage eut lieu en 1469, en l'église d'Urrugne, sans que personne, curé en tête, ne s'en émut ; Marie prétextait qu'ayant été enlevée, son premier mariage était entâché de nullité. Le fait est qu'elle sortit de l'église bigame.

Pendant ce temps, Jean d'Urtubie, le mari légitime, était toujours à la Cour de France. Après avoir servi dans la bande des Cent gentilshommes de l'Hôtel du roi, il demeura à Paris



GAMBOA D'ALZATE

après la mort de Louis XI (1483) et participa à la suite de Charles VIII à la conquête du royaume de Naples (1494). Rodrigo de Gamboa décéda en 1493 et son fils Jean de Gamboa d'Alzate (30) reçut l'héritage de son père soit les palacios de Alzate (à Vera) et de Renteria, et les seigneuries d'Urtubie et de Sault.

Ce n'est qu'après la mort de Rodrigo que réagit seulement Jean d'Urtubie, soit au moment de l'héritage.

Il porta l'affaire devant le parlement de Bordeaux qui ne pouvait que lui donner raison ; ainsi, le 23 juin 1497,

(29) Comme le montre le tableau généalogique ci-après, les Gamboa qui avaient hérité des Alzate (à Vera de Bidassoa) avaient été en lutte non seulement avec les Lazcano, famille de la femme de Jean d'Urtubie, mais avec les seigneurs de Saint-Pée qui étaient alors les Amezqueta. Cfr. notre étude *Les seigneurs d'Arbonne*, in *Arbonne* (Ekaïna, 1988), p. 30-32.

(30) La famille GAMBOA portait *d'or à trois cœurs de gueules*. Après l'alliance avec les Alzate, les armes précédentes

Ascendance GAMBOA d'ALZATE d'URTUBIE

Fernando de GAMBOA
Tué par Jean de Saint-Pée
en 1413
X Catalina Sanchez
de UGARTE

Martin LOPEZ
Seigneur d'ALZATE
(à Vera de Bidassoa)
Tué avec son père Juan Martinez
par Jean de Saint-Pée.

17
—
Juan Ruiz de GAMBOA
Prévôt de Renteria.
X 1426. Maria de ALZATE

Maria de ALZATE
X 1426. Juan Ruiz de GAMBOA

Rodrigo de GAMBOA
d'ALZATE
X 1469. Marie d'URTUBIE.

Alain
† jeune

Jean
dit Ochoa
de GAMBOA
d'ALZATE
d'où les seigneurs
d'URTUBIE

Johannot
de GAMBOA
d'ALZATE

Marie
X 1505
Jean,
seigneur
de Saint-Martin.

Catherine
X Jean
de HAÏTZE

Anne

il est réintégré dans la possession de ses biens... et de sa femme. Celle-ci refuse de se soumettre, fait brûler, détruire et raser le château et se réfugie dans la famille de Rodrigo en Navarre où elle décédera en 1505.

PROCES, REBELLION... ET MARIAGE

Premier procès et rebellion

Jean de Montreal, fort de l'arrêt de 1497 du Parlement de Bordeaux, rentra enfin au pays pour réintégrer ses biens. Ce fut pour constater l'ampleur du désastre. Il se retira alors en son château de Sault-Neuf à Hasparren, laissant son fils Louis s'occuper du problème. Ce dernier obtint du roi Louis XII le droit de rebâtir le château d'Urtubie (31). Ochoa d'Alzate, fils de Rodrigo et de Marie, s'opposa par la force durant plus d'un an à l'exécution des lettres royales, assisté en cela par une armée d'environ 400 Navarrais. De nouvelles lettres patentes du roi Louis XII du 20 août 1505 (32) traitent Jean de Gamboa d'Alzate, dit Ochoa, et ses partisans de « *gens vaccabons et de mauvaise vie* » indiquant qu'ils « *tiennent grosse garnison de gens, bandouliers, mauvais garçons, meurtriers, guectans les chemins et rançonnant les marchands... vivant sur nostre pouvre peuple à leur grant folle et destruction, tellement que nos officiers n'ozent y aller faire aucun exploit de justice, ains lesditz menassent de meurdrir et tuer* » et commandent à la force publique d'intervenir. La petite troupe d'archers qui se présenta à Urrugne ne put que constater son impuissance, de même que celle du premier huissier du parlement de Bordeaux. Le 25 mai 1506, Louis XII dut ordonner au duc de Longueville, gouverneur de Guyenne, d'intervenir directement (33). L'arrivée des hommes de guerre que le Conseil

furent écartelées de celles d'Alzate : *d'or à deux loups passant de sable, à la bordure engrêlée de gueules* (H. LAMANT *Armorial de Bayonne, Pays Basque...* t. I, 1981, p. 165).

(31) Ces lettres, datées de Bourges, le 20 avril 1505, sont in-extenso dans le dossier Montreal du Ms. fr. 31.704 du Cabinet des Titres de la Bibliothèque Nationale (Collection Chérin).

(32) Archives Municipales de Bayonne. Délibérations du Corps de Ville. *Registres Gascons*, t. I (1474-1514), publ. 1896, p. 393-394 et 396-398.

(33) Ces lettres dans lesquelles la rebellion d'Ochoa d'Alzate est relatée en détail sont conservées aux Archives Municipales et publiées dans les *Registres Gascons*, t. I, p. 406-409.

de Ville de Bayonne était prié de loger, mit fin à la rébellion et Jean de Montreal et son fils Louis purent enfin entrer en possession de leurs biens.

Second procès et arbitrage

Les Gamboa d'Alzate remplacèrent la force par la procédure. En 1510, nouveau procès qui durera encore en 1532 ! En 1539, le parlement de Bordeaux confirma l'arrêt en faveur des Montreal. Pourvoi devant les maîtres des requêtes du roi et, le 10 décembre 1539, coup de théâtre, la succession est accordée à Jean d'Alzate. Nouvelle requête des Montreal dès février, lorsque l'archevêque de Bordeaux, Charles de Gramont, parvint à un arbitrage le 2 avril 1540. Jean d'Alzate, comme fils de Marie, recevait la seigneurie d'URTUBIE avec une soulte de 1.200 livres à verser aux Montréal, tandis que ceux-ci recevaient la maison noble et seigneurie de SAULT, le château de Miots (à Villefranque) et le quart du moulin de La Bastide (34).

La descendance Montreal d'Urtubie

19
—
Jean de Montreal, le mari délaissé — et peu empressé à retrouver sa femme avant l'héritage — ne semble pas avoir eu d'autre liaison ayant occasionné une descendance illégitime jusqu'à son retour au pays. De son mariage avec Marie, il avait eu au moins deux enfants (35). La fille Louise épousa par contrat du 18 juin 1480 Jean de BEAUMONT-NAVARRÉ, sixième fils de Louis de Beaumont, comte de Lerin, baron de Guiche et de Curton, connétable de Navarre, gouverneur de Soule, bailli du Labourd, et de Jeanne de Navarre.

Le fils, Louis d'Urtubie, que son père avait emmené, comme sa sœur, à la Cour du Roi, fut enfant d'honneur de Charles VIII en compagnie de garçons des plus grandes familles du Royaume telles les Rochechouart, Montmorency, Hangest, Vienne, Chabannes, Clermont, Gramont, puis

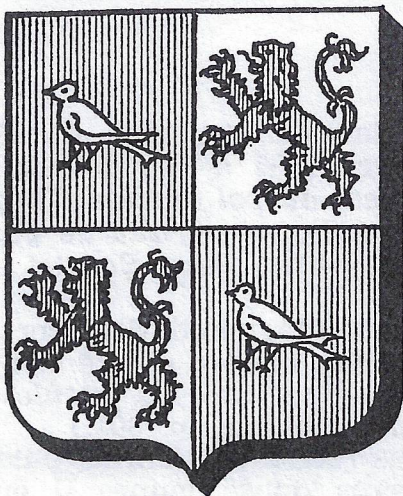
(34) Bibl. Nat. Ms. fr. 31.704. *Collection Chérin* 142, doss. Montreal.

(35) Et n'avait pas eu le temps d'en avoir plus avant son départ pour la Cour de Louis XI. Le *Fonds Communay* des Archives de Bayonne 14-0 (6) en cite deux autres Petrissans et Oger qui auraient été apanagés en Navarre.

devint échanson du roi (1489) et valet tranchant (1496). Il épousa en 1512 Marie de CHICON ou ETCHACON, fille du seigneur de Saint-Pée Jean de Chicon, et de Jeanne de Salazar, et sœur de Jean de Chicon qui deviendra bailli du Labourd en 1516. Louis d'Urtubie, quant à lui, occupait ce poste lors de son mariage car il avait été nommé bailli du Labourd par lettres royales du 17 octobre 1511. Son sceau, conservé au Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque Nationale (36), porte : un écu penché et sommé d'un heaume, écartelé aux 1 et 4 [de gueules] au chevron [d'or] accompagné de trois panelles [d'argent], qui est Arazuri ; aux 2 et 3 [d'argent] à trois tringles [de gueules] surmontées chacune de trois loups passants [de sable], qui est Urtubie ; sur le tout [de gueules] au cavalier armé [d'argent]. Cimier : une tête de licorne. Légende en lettres gothiques : *SCEL DE LOYS DURTEBIE*. De son mariage, Louis d'Urtubie n'eut qu'un fils, Jean, et décéda en 1517 lors d'un combat livré contre les Guipuzcoans.

Son père, Jean d'Urtubie, lui survécut et eut d'une nommée Maria, trois enfants illégitimes : Petrossantz, Auger et Johannette, cités dans son testament du 26 mai 1518.

Jean de Monréal d'Urtubie, seigneur de Sault, connut le même sort tragique que son père tué en Guipuzcoa. Commandant l'artillerie de Blaise de Montluc, il fut tué devant Lectoure (Gers) en septembre 1562. Commissaire ordinaire



DOMEZAIN

de l'artillerie, commissaire extraordinaire des guerres, il avait auparavant servi en Italie et en Lorraine où il commandait l'artillerie de la place de Metz. Par contrat passé à Bayonne le 10 février 1551, il avait épousé Isabelle de DOMEZAIN, d'une ancienne famille souletine, fille de Jean de Domezain, seigneur du lieu, de Beyrie, Carresse, Amendoux, Sault de Cibitz, et de Catherine de Moneins (37). De cette alliance naquirent trois enfants : Tris-

(36) Collection Chérin, *Ibidem*, et Ms. fr. 29.388 *Pièces Originales*, vol. 2904, doss. Urtubie.

(37) La famille de DOMEZAIN, en Soule, est citée depuis le XII^e siècle avec Espaïol de Domesan, en 1119. La filiation

tan de Montreal, dit d'Urtubie, chevalier, seigneur de Sault, Miots, etc., qui épousa Claude-Catherine de Belsunce dont il eut descendance qui poursuivit la maison de Montreal, qui à partir de ce degré n'a plus de liens avec Urtubie et Urrugne. Le cadet, François de Montreal, capitaine-chatelain de Saint-Jean-Pied-de-Port, est l'auteur d'une branche, dite d'Armendaritz (38). Et enfin, Aimée qui épousa par contrat du 17 septembre 1574 Jean de GAMBOA d'ALZATE, petit-fils de Jean dit Ochoa qui avait bravé les troupes de Louis XII pour s'opposer à la reconstruction du château d'Urtubie. Cette alliance mettait un terme heureux, par les liens du mariage, à un siècle de lutttes et d'affrontements.

La descendance Gamboa d'Alzate

21
—
Jean, dit Ochoa, Gamboa d'Alzate, le fils aîné (39) de Rodrigo et de Marie d'Urtubie, avait été nommé grand échanson de Navarre par Ferdinand le Catholique, roi de Castille, par lettres du 10 avril 1513, ce monarque ayant envahi la Navarre l'année précédente. Il se rallia ensuite au souverain légitime de Navarre, Henri d'Albret, qui le nomma écuyer d'Antoine de Bourbon, duc de Vendôme, époux de sa fille Jeanne, la future reine protestante de Navarre (de 1555 à 1572). Charles-Quint fit saisir en 1543 tous ses biens en Navarre et Guipuzcoa, saisie dont il obtint main-levée quatre ans plus tard.

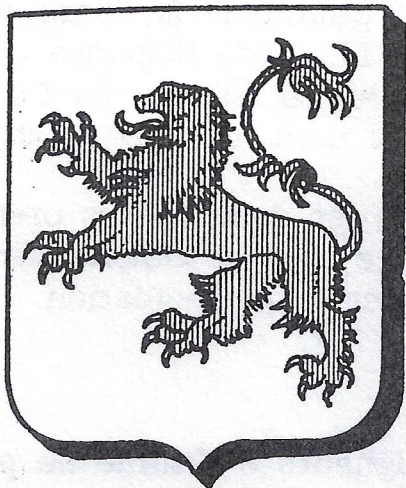
certaine commence avec Martin Sanche, seigneur de Domezain, ricombre de Navarre, allié vers 1365 à N... de Sault. — *Ecartelé, aux 1 et 4 de gueules au geai au vol abaissé d'argent ; aux 2 et 3 d'argent (alias : d'or) au lion rampant de gueules.* (Cfr. H. LAMANT. *Armorial de Bayonne, Pays Basque...* t. I, 1981, p. 120-122.)

(38) La branche des Montreal d'Armendaritz portait : *Ecartelé, aux 1 et 4 d'azur au château ouvert et crénelé d'argent ; aux 2 et 3 d'or à deux vaches passantes de gueules, colletées, accornées et clarinées d'azur.* (Ibidem, p. 301.)

(39) Ochoa (le loup) n'était pas réellement l'aîné, puisqu'avant lui était né Alain, décédé sans doute jeune. Il eut un autre frère Johannot et trois sœurs, Marie, Catherine et Anne. La première épousa en 1505 Jean, seigneur de Saint-Martin (à Larressore) et la seconde Jean de Haïtze.

Avant d'épouser dans les conditions que l'on a vu Marie d'Urtubie, Rodrigo avait eu trois enfants naturels : Petrisantz d'Alzate ; Marie qui épousa Joangoche de Vera et une autre fille, femme de Miguel de Huarte, de Vera de Bidassoa.

Ochoa qui mettait une certaine mauvaise volonté à payer les 1.200 livres de soulte prévue par l'accord de 1540 se retrouva emprisonné à Bordeaux avec femme et enfants et y demeura malgré les efforts d'Antoine de Bourbon. Il fut même transféré à la Conciergerie, à Paris, avec son fils François, pour crime de lèse-majesté et y mourut (1557) mettant ainsi tristement fin à une existence très mouvementée.



EZPELETA

Il avait épousé en 1533 Anne d'EZPELETA, fille de Jean d'Ezpeleta, vicomte de Valderro, seigneur de Pena, Tajonar, Torres... et de Jeanne d'Echaz (40). De cette union naquirent huit enfants, cinq garçons : François, Léon, Charles, Fabien et Pierre qui s'attacha au service de la maison d'Albret en qualité de capitaine de ses gendarmes en Picardie où il demeura après avoir épousé Antoinette de Benard ; et trois filles, Marie-Isabeau qui épousa en 1549 François de Luppé, seigneur de Saubusse, puis Firmin d'Ayrose, conseiller et lieutenant du roi en la sénéchaussée des Lannes ; Anne qui épousa Louis d'Armendaritz, seigneur de Saint-Pée en Cize ; et Marie, femme de Charles de Béhic, seigneur de Campagne. L'aîné, François de GAMBOA d'ALZATE, seigneur d'URTUBIE, servit dans les armées du roi et survécut peu de temps à son père, son épouse Marie de BELSUNCE étant veuve dès 1558 quand Jean de Montréal la fit assigner pour non paiement des 1.200 livres en suspens. François d'Alzate avait épousé Marie de

(40) Les sires d'EZPELETA ou Espelette, étaient connus depuis Aznar, l'un des douze ricombres de Navarre en 1059. Pierre-Bertrand d'Ezpeleta fut évêque de Bayonne de 1170 à 1178. Garcie-Arnaud accompagna Thibaut II de Navarre à la Croisade. La seigneurie d'Ezpeleta fut érigée en baronnie avec droit de haute, moyenne et basse justice, par le roi Louis XI en mai 1462. La maison-forte d'Ezpeleta fut détruite en 1637. Bertrand baron d'Espelette ayant combattu la France aux côtés des Espagnols. Reconstituée, elle fut léguée aux curés d'Espelette par doña Enriquez de Lacarre-Navarre, petite-fille et héritière de Bertrand. Les seigneurs d'Ezpeleta portaient : *d'argent au lion rampant de gueules*. (Jean de JAURGAIN, *Histoire et généalogie de la maison d'Ezpeleta*, 1877.)

22

Belsunce le 9 janvier 1553. Elle était la fille du vicomte de Macaye, Jean de Belsunce, seigneur du lieu et de Lissague, conseiller et chambellan du roi de Navarre, gouverneur de Dax, et de Marie d'Armendaritz-Meharin (41).

Leur fils Jean fut celui qui côté Alzate réconcilia les deux familles rivales en épousant le 17 septembre 1574 Aimée de MONTREAL d'URTUBIE.

Cet heureux dénouement avait sans doute été facilité par une preuve de bonne volonté quand, le 23 mars 1563 (n. st.) Léon d'Alzate, beau-frère de Marie de Belzunce, paya enfin les 1.200 livres et qu'en réciprocité Isabeau de Domezain, veuve de Jean de Montréal et mère d'Aimée, restitua les titres de la seigneurie d'Urtubie.

Les futures belles-mères, toutes les deux veuves prématurément, avaient ainsi mis fin à ce long et violent affrontement. Leurs enfants allaient sceller la réconciliation.

LES BAILLIS DU LABOURD

23
—
L'histoire tumultueuse des seigneurs d'Urtubie ne pouvait s'achever sur une note aussi allégorique ; la passion allait bientôt reprendre ses droits et plonger à nouveau le Labourd dans la tourmente.

Le fils de Jean d'Alzate et d'Aimée de Montréal se nommait Tristan. Il avait le titre honorifique de gentilhomme ordinaire de la Chambre du roi et occupait surtout la charge, bien réelle celle-là, de lieutenant-colonel de la milice du pays du Labourd soit des 1.000 hommes prélevés sur les paroisses et qui constituaient l'armée de défense labourdine contre les invasions d'une part et pour le maintien de l'ordre d'autre part. D'Urtubie avait donc à sa disposition la force armée et les faits multiples de ses interventions ont montré qu'il n'hésitait pas à l'utiliser.

Tristan d'Urtubie eut surtout à faire face à l'invasion espagnole de 1636-1637 durant laquelle le Labourd fut par-

(41) La maison de BELSUNCE, originaire d'Ayherre, est connue depuis Roger de Belsunce qui aurait acquis la vicomté de Macaye en 1154. La filiation est établie depuis Garcie-Arnaud de Belsunce, chatelain de Garris et Saint-Jean-Pied-de-Port, gouverneur de Pampelune en 1378. — *Ecartelé, aux 1 et 4 d'or à deux vaches passantes de gueules l'une sur l'autre, accornées, colletées et clarinées d'azur ; aux 2 et 3 d'argent à l'hydre de sinople dont l'une des trois (alias : sept) têtes est en partie tranchée.*

tiellement occupé (42). Urrugne fut investie le 24 octobre 1636. Le château d'Urtubie fut enlevé, mais non brûlé comme cela avait été le cas lors d'une précédente invasion espagnole en 1542 lorsque les troupes de Sanche de Leira avaient incendié plusieurs maisons de Saint-Jean-de-Luz et Ciboure. A la suite de diverses embuscades livrées par les Basques, les Espagnols battirent en retraite, abandonnant leurs positions de Socoa, Bordagain et Urtubie et, le 26 octobre 1637, un an presque jour pour jour après le début de l'invasion, Richelieu pouvait recevoir la bonne nouvelle du retrait espagnol, Hendaye étant évacué le 29. L'action de la milice basque fut honorée par le commandement des forts de Bordagain et Les Peyrière qui fut confié au bailli du Labourd, alors Jean de Caupenne, seigneur de Saint-Pée, dont Tristan d'Urtubie était l'adjoint en tant que lieutenant-colonel de la milice.

Tristan d'Urtubie se maria le 22 avril 1598 avec Catherine de MONTAIGNE (43). Leur fils Salvat d'Alzate d'Urtubie se distingua dans l'histoire du Labourd en reprenant à son compte une tradition familiale consistant à faire régner la violence comme moyen d'expression politique.

Salvat avait hérité de son père la charge de gentilhomme ordinaire de la chambre du roi et celle plus effective de lieutenant-colonel des milices du Labourd. Or, en 1653, Jean de Caupenne, seigneur de Saint-Pée, bailli du Labourd, vint à décéder. Son héritier, Léonard, n'avait que dix-sept ans... Salvat d'Urtubie profita de l'occasion et obtint du roi un brevet qui le nommait *bailli d'épée* et colonel de la milice du Labourd, alors que dans le même temps, le jeune Saint-Pée obtenait du Parlement de Bordeaux la succession dans les charges de son père, succession que Salvat, fort de son brevet royal, contesta immédiatement. La Cour de Bordeaux prit le parti de Léonard alors que Louis XIV, par lettres

(42) Cfr. Alfred LASSUS. *Il y a 350 ans, l'invasion espagnole*, in Revue d'Etudes Basques *Ekaïna*, n° 23, 1987, p. 141 et ss.

(43) Il est possible qu'il ait eu une première alliance, mais le nom de cette épouse éventuelle n'est pas connu.

Catherine de MONTAIGNE appartenait à la famille bordelaise des Eyquem de Montaigne illustrée par le philosophe Michel de Montaigne. Au Pays Basque, un autre Montaigne s'est illustré en la personne de Raymond Eyquem de Montaigne de Saint-Genès, évêque de Bayonne de 1629 à 1637. — *D'azur semé de trèfles d'or, à une patte de lion du même armée de gueules.*

patentes du 15 décembre 1654, non seulement cassait l'arrêt du Parlement mais confirmait la nomination de Salvat d'Urtubie.

Sabelchourris et Sabelgorris

Les partisans du seigneur de Saint-Pée, à la tête desquels se plaça Martin de CHOURIO, notaire à Ascain, et syndic général du Pays de Labourd, commencèrent une vive campagne contre d'Urtubie — et la décision royale — en cherchant l'appui des paroisses (44). De son côté, Salvat fit aussi campagne et acquit à sa cause nombre de paroisses, Urrugne et Hasparren, bien sûr, où il possédait des terres, mais aussi Macaye, patrie de sa grand-mère Belsunce, Urcuit, Espelette et même Ascain, fief du parti adverse... L'adhésion des paroisses était primordiale pour un vote au Bilzar, et, de fait, le 20 février 1655 l'assemblée labourdine manifesta sa confiance au seigneur d'URTUBIE et à sa qualité de bailli, désavoue ses opposants et destitue Chourio qui est remplacé par le notaire d'Ustaritz, Monduteguy.

25
—
Chourio convoque lui aussi le Bilzar, fait casser l'élection de son concurrent et s'oppose à tous les officiers royaux. Décrété d'arrestation, Chourio s'échappe mais plusieurs meneurs sont arrêtés, emprisonnés à Ustaritz, délivrés de force... L'insurrection est à son comble quand Chourio, à la tête de 3.000 *Sabelgorris* (45), sème la désolation dans le pays et ce durant près de deux ans. La guerre civile ne prit fin qu'avec la mort de Chourio, en 1657, ses partisans, privés de chef, se retirant dans leurs villages. Le calme matériel revint, mais les esprits ne furent vraiment calmés qu'avec la venue de Louis XIV à Saint-Jean-de-Luz en 1660.

Salvat d'Urtubie avait donc gagné, grâce à l'appui des paroisses et du procureur du roi Jean d'Arcangues. Il était

(44) Cfr. Jean-Marie LARRE *Les procureurs du roi en Labourd*, textes inédits de P. Yturbide, in *Revue d'Etudes Basques* Ekaina, n° 7, 1983, p. 144 et ss. et H. LAMANT-DUHART *Les Seigneurs d'Arcangues*, in *Arcangues*, Ekaina, 1986, p. 51-53. Jean d'Arcangues était alors procureur du roi en Labourd et comme tel il devait faire respecter les décisions royales. Cela lui coûta l'incendie de son château...

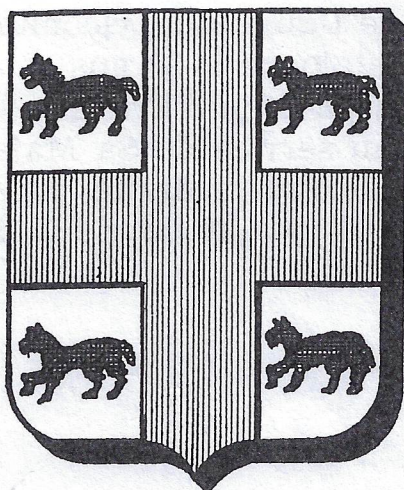
(45) Ou ventres rouges car les partisans de Chourio et des Saint-Pée arboraient une large ceinture rouge, tandis que ceux d'Urtubie, ou *Sabelchourris* (ventres blancs) portaient une ceinture blanche.

désormais bailli incontesté du Labourd et colonel de la milice.

En outre, il avait obtenu du roi, par lettres patentes de mai 1654, l'érection en baronnie de sa terre de Garro (du chef de sa seconde femme) et en VICOMTÉ par lettres de septembre de la même année, de ses seigneuries d'Urtubie et de Fagosse.



LES DERNIERS SEIGNEURS D'URTUBIE



GARRO

Salvat d'Urtubie avait épousé par contrat du 13 octobre 1633 Françoise de Castaignalde et en secondes nocces, le 27 juillet 1641, Marie de GARRO (46), héritière du château et de la seigneurie de ce nom. André de Garro, le fils issu de cette seconde union, forma la branche dite de Garro qui ne s'éteignit qu'au début du XX^e siècle. C'est la petite fille d'André de Garro qui épousera en 1721 François de Larralde-Diusteguy, dont nous reparlerons (*voir tableau généalogique*).

De son premier mariage, Salvat avait eu une fille, Catherine, mariée à Charles de Saint-Jean dit de Larralde, et un fils, aussi prénommé André. Cet André d'Alzate, vicomte d'Urtubie, hérita de son père les charges de bailli d'épée du Labourd et colonel-commandant des milices du Pays, charges qu'occuperont également son fils Henri d'Urtubie et son petit-fils, André, qui fut le dernier seigneur d'URTUBIE de la famille Gamboa d'Alzate.

Le Labourd était enfin entré dans une période de calme relatif. Certes les guerres se succédèrent tout au long des règnes de Louis XIV et de Louis XV, mais, bien que l'Espagne soit souvent impliquée, les hostilités se passaient

(46) La seigneurie de GARRO, à Mendionde, tirait son nom de la paroisse de Saint-Martin-de-Garro, aujourd'hui commune de Mendionde. — *D'argent à la croix de gueules cantonnée de quatre loups passant de sable*. La généalogie des Garro est dans *Armorial de Bayonne, Pays Basque*, t. II, p. 135-137.

26

aux frontières du nord et de l'est, et seule la marine labourdine eut à intervenir. C'est à cette époque que s'illustrèrent les grands corsaires basques.

Les d'Urtubie, localement, ne furent guère inquiétés, de par leur charge de bailli et de colonel de la milice, que par les alertes et la surveillance de la frontière, d'autant que les terres de la seigneurie d'Urtubie bordaient la Bidassoa. Mais, pour la famille, le tribut fut parfois lourd. André, le fils de Salvat, perdit deux garçons, l'un au siège de Barcelone au cours de la guerre dite de la Ligue d'Augsbourg (1687-1697) et l'autre durant la guerre de Succession d'Espagne (1701-1713). Et l'on trouve mentionnés sur les registres d'Urrugne

- le 7 septembre 1695, service de Dominique, vicomte d'Urtubie, mort pour le roi en Catalogne à 30 ans
- le 17 août 1701, service de Joseph-Léon d'Urtubie, 26 ans, lieutenant de dragons, mort au service de Sa Majesté.

La branche de Garro, issue de l'autre André, fut également durement affectée car celui-ci perdit deux fils, Pierre et François, décédés au service du roi.

**

La transmission d'Urtubie

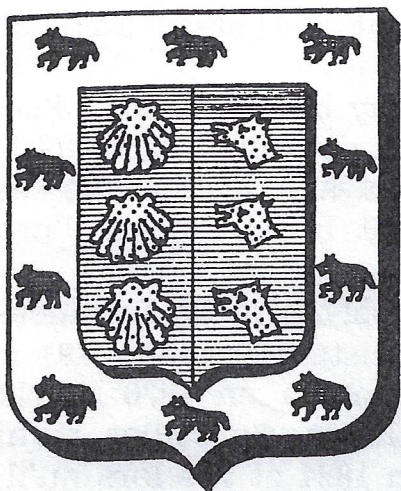
Henri d'Urtubie, le petit-fils de Salvat, eut trois fils, tous décédés sans postérité ; l'aîné, André, fut le dernier bailli du Labourd de cette famille, le second fut aide-major des gardes françaises, quant au troisième, il fut chef d'escadre des armées navales. Le destin des d'Urtubie était irrémédiablement tourné vers les armées.

Le quatrième enfant fut une fille, Ursule, qui épousa en 1733 Pierre de LALANDE-GAYON, de Bayonne. Le couple n'eut qu'une fille, Jeanne, qui se maria à Pierre RAIMOND de LALANDE, marquis de Castelmoron (47). Leur petit-fils, Pierre-Eloi (*voir tableau généalogique*) vendit Urtubie en 1830 à la famille de LARRALDE-DIUSTEGUY, de

(47) La famille Raimond (ou Raymond) de Lalande, originaire de Guyenne, a produit plusieurs conseillers au Parlement de Bordeaux au XVIII^e siècle et un avocat général (1780). Elle fut titrée marquis de Castelmoron en 1769. — *D'argent à l'arbre de sinople accosté de deux lions affrontés de gueules ; au chef du même chargé de trois étoiles d'argent.*

Ciboure, qui était parente très éloignée par les Garro. Seul le tableau généalogique II ci-joint permet de comprendre cette lointaine parenté.

LES LARRALDE-DIUSTEGUY



La famille de LARRALDE semble originaire d'Echalar, en Haute-Navarre, à quelques lieux de la frontière labourdine (Sare) par le col de Lizarrieta. Le premier qui vint en Labourd fut Claudio de Larralde y Sejada qui s'installa à Ciboure vers 1550. L'ascension sociale de la famille commença avec son fils Michel (1584-1640), capitaine de navires, armateur, qui devint jurat puis bayle (maire) de la LARRALDE-DIUSTEGUY cité (48). Il fut associé au grand armateur luzien Joannès de Haraneder et son fils Michel épousa tout naturellement Gracie de Haraneder. Tous les garçons issus de ce mariage furent capitaines de navire. L'aîné, Michel de Larralde — contemporain de Salvat d'Urtubie, le bailli d'épée du Labourd — né à Ciboure en 1634, commanda plusieurs navires tels le *Saint-Pierre*, *La Marie*, la *Sainte-Barbe*, la *Sainte-Ursule*... et son fils François, armateur, capitaine au régiment du Labourd, devint bayle de Ciboure en 1701, 1715 et 1725. Ses fils occupèrent tous des positions enviables : l'aîné, Michel, docteur en théologie, devint curé de Saint-Jean-de-Luz, tandis que le troisième, Pierre, était bayle de cette même ville en 1757, 1764 et 1784. Le puiné, autre Pierre, officier de marine, épousa Manuela Francisca de DIUSTEGUY (de Saint-Sébastien) et leur descendance prit le nom de Larralde-Diusteguy. Leur fils, François (1734-1801), officier de marine, fut celui qui épousa en

(48) Cfr. *Ciboure*, Ekaïna, 1987, notamment les chapitres *La vie municipale* et *Corsaires et capitaines de navires*. Cfr. Alfred LASSUS. *Corsaires et capitaines de navires*... Ekaïna, 1987, p. 343-344. H. LAMANT. *Armorial de Bayonne, Pays Basque*... t. I, 1981, p. 272-275 (généalogie des Larralde-Diusteguy). Les armes des Larralde-Diusteguy sont : *d'azur à trois coquilles d'or en pal ; parti aussi d'azur à trois têtes de loup arrachées d'or mises en pal ; à la bordure d'argent chargée de dix chiens passant de sable 3, 2, 2 et 3*.

1761 Jeanne-Marie de GARRO, héritière de sa branche (les Gamboa d'Alzate de Garro) et arrière-petite-fille de Salvat d'Urtubie (*voir tableau généalogique II*). Le mariage fut célébré à Saint-Jean-de-Luz par l'oncle, Michel de Larralde.

Voici donc les Larralde-Diusteguy, alliés et héritiers des Garro et parents des d'Urtubie dans le même temps où la dernière de cette famille apportait le château aux Lalande-Gayon.

François de Larralde-Diusteguy obtint en 1770 l'anoblissement de ses biens de Ciboure et d'Ascain, mais aussi d'Urrugne (Bolantanea et Choaneta), ayant déclaré que ses précédents titres de noblesse avaient brûlé lors de l'invasion espagnole de 1636.

Le fils de François, Pierre-Noël-Marie de Larralde-Diusteguy épousa en 1785 Maria-Baptista Betbeder (49) et fut le père de François-Louis qui racheta en 1830 le château d'URTUBIE à Pierre-Eloi de Lalande. Conseiller municipal de Ciboure, il refusa la mairie en 1824 et dès lors qu'il était devenu châtelain d'Urtubie, il devint conseiller municipal d'Urrugne et conseiller général des Basses-Pyrénées de 1833 à 1848. Son revenu annuel était estimé à 8.000 francs. Il épousa la fille de l'ancien maire de Saint-Sébastien, Maria Antonia Teresa Catalina de Pollo y Sagasti y Ayalde.

UNE TRADITION D'ELUS LOCAUX

Tous les enfants nés de ce mariage furent mêlés à la vie politique de la région, tant au niveau municipal, départemental que national.

L'aîné, Alexandre de Larralde-Diusteguy (1820-1889), avocat puis magistrat, procureur impérial à Bayonne (1853) puis président du tribunal (1866) fut maire de Biarritz (1888) et conseiller général du département à la suite de son père. Il était l'un des leaders du parti bonapartiste en Pays Basque et décéda sans alliance.

(49) Maria-Baptista Betbeder y Larreguy était fille d'Antoine Betbeder et de Louise de Lassegue, et sœur d'Alexandre Betbeder, maire de Bayonne. Veuve, elle se remaria par contrat passé à Hernani le 2 octobre 1788 avec Nicolas François Xavier d'Arcangues, marquis d'Iranda (1733-1826). — *D'argent au chêne de sinople terrassé du même; écartelé d'azur à trois étoiles d'or à six rais.* (Cfr. H. LAMANT-DUHART. *Le château et la famille d'Arcangues*, in *Arcangues*, Ekaina, 1986, p. 55.)



1
rme

AMBOA
E

2)
Martinez
ie.

Michel de LARRALDE
(1634 - 1714)
Capitaine de navires
X Marie d'ETCHEVERRY,
dame d'ARABEHÈRE

Salvat d'URTUBIE

Bailli d'épée et gouverneur du LABOURD
Vicomte d'URTUBIE (1654)
X 1) Françoise de CASTAIGNALDE (1633)
2) Marie, héritière de GARRO (1641)

François de LARRALDE
Bayle de Ciboure
X 1694 Catherine DOLHABARATS

André de GAMBOA d'ALZATE
Baron de GARRO
X 1676 Marie de SAINT-MARTIN

André d'URTUBIE
Bailli d'épée du LABOURD
X 1662 Claude Marie d'ASPREMONT

Pierre de LARRALDE
X 1733 Manuela Francisca
de DIUSTÉGUY

Pierre de GARRO
X 1738 Marie de VILLE

Henri d'URTUBIE
Bailli d'épée du LABOURD
X 1697 Jeanna de LABORDE

François de LARRALDE
X 1761 Jeanna-Marie
de GARRO

X Jeanna-Marie de
[GAMBOA d'ALZATE]
de GARRO
X 1761 François de
LARRALDE-DIUSTÉGUY

André de
GAMBOA d'ALZATE
Bailli d'épée du Labourd
Sans postérité

Ursule
X 1733 Pierre de
LANLANDE-GAYON

Pierre Noël de LARRALDE-
DIUSTÉGUY (1761-1786)
X 1785 Marie BETBEDER

Jeanna
X Pierre RAIMOND de
LANLANDE, marquis de
CASTELMORON

François-Louis de LARRALDE-DIUSTÉGUY
Maire d'Urrugne
Achète URTUBIE à Pierre-Éloi de
LANLANDE en 1830
X 1819 Maria Antonia de POLLO Y SAGASTI

Jean de RAIMOND de LANLANDE
Marquis de CASTELMORON
Vicomte d'URTUBIE († 1794)

Alexandre de
LARRALDE-DIUSTÉGUY
(1820-1889)
Maire de Biarritz
Sans alliance

Albert de
LARRALDE-DIUSTÉGUY
Maire d'Urrugne
X 1855 Maria Ignacia
de CENDOYA Y FERRER

Henri de
LARRALDE-DIUSTÉGUY
Maire d'Urrugne
de 1856 à 1910
Sans alliance

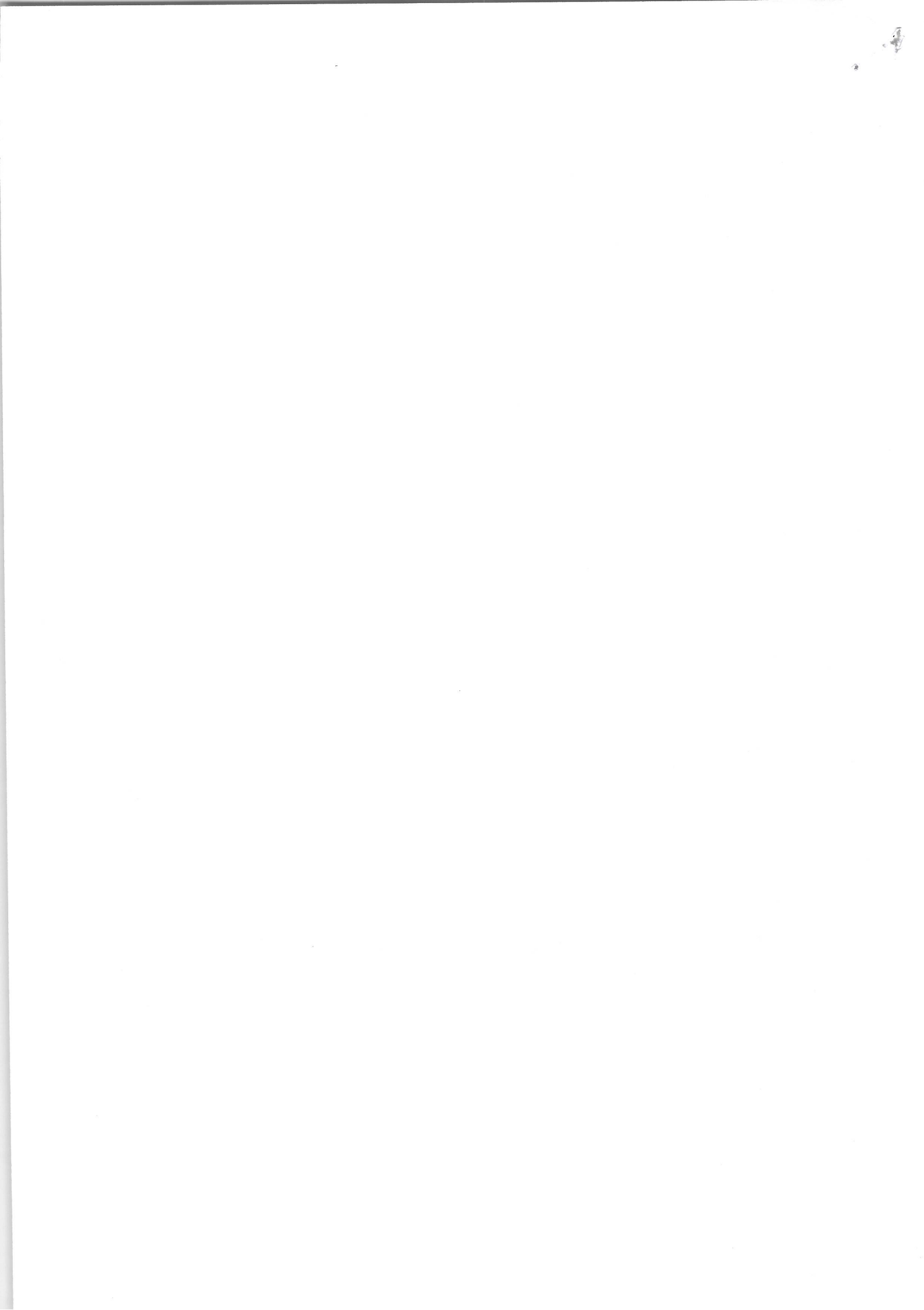
Gabrielle
X Jules LABAT (1845)
Maire de Bayonne

Pierre-Éloi de
RAIMOND de LANLANDE
Marquis de CASTELMORON
Vend URTUBIE aux
LARRALDE-DIUSTÉGUY

Thérèse (1871-1931)
X 1893 Paul de CORAL

Bernard de CORAL
(1900-1987)
Maire d'URRUGNE
Châtelain d'URTUBIE

31



N.... héritière d'URTUBIE
X Pierre-Arnaud de TARTAS

Martin de TARTAS
Seigneur d'URTUBIE
Fit construire le château d'Urtubie (1341)
Noyé au pont de Proudines (1343)

Auger de TARTAS
Seigneur d'URTUBIE

Johannicot
Sgr. d'URTUBIE
Sans postérité

Adam de TARTAS
Sgr. d'URTUBIE

Jeanna de SAINT-PÉE
Dame et héritière de Saint-Pée.
X Pero-Lopez, Sgr. d'AMEZQUETA

Pierre-Arnaud, Sgr. d'URTUBIE
Gouverneur du château d'Ujüd

Oger d'AMEZQUETA
(Frère de Jean, Sgr. de Saint-Pée
et d'Arbonne)
X Maria Lopez de LAZCANO

Esteban d'URTUBIE
Chambellan du roi de Navarre
(†1437) - sp.

Martin d'URTUBIE

Juan Lopez
Sgr. de LAZCANO
X Maria de GAUNA

Domilia Martinez
héritière d'URTUBIE
X1415, Sauvat de
SAINT-JULIEN de SAULT

Teresa de LAZCANO
X1) Jean [de SAINT-JULIEN] de SAULT
2) 1456, Johan. Ibañez de MONTREAL
déjà père de :

Jean de SAULT
Sgr. d'URTUBIE
X vers 1445 Teresa de LAZCANO

Jean de MONTREAL
X1460 Marie d'URTUBIE

Marie, héritière d'URTUBIE (†1505)
X1) 1460. Jean de MONTREAL
2) Rodrigo de GAMBOA d'ALZATE.

du 1^{er} X

du 2^{ème} X

Louis de MONTREAL
d'URTUBIE
X1512 Marie de CHICON.
Descendante de Jean d'Amézqueta
Sgr. de Saint-Pée et d'Arbonne.

Louise de MONTREAL
X1480 don Juan de
BEAUMONT- NAVARRE

Jean de GAMBOA d'ALZATE
Seigneur d'URTUBIE
X1533. Anne de EZPELETA

Jean de MONTREAL d'URTUBIE
Seigneur de Sault.
X1541. Isabeau de DOMEZAIN.

François de GAMBOA d'ALZATE
Seigneur d'URTUBIE
X1593. Marie de BELZUNCE

Pierre de GAMBOA
d'ALZATE d'URTUBIE
Établi en Picardie
X Antoinette de BÉNARD
(Postérité)

Tristan de MONTREAL
dit d'URTUBIE
Seigneur de Sault et Miots.
Baron de Moneins.
X1573. Claude-Catherine
de BELZUNCE
Postérité.

Aimée
X1574 Jean de
GAMBOA d'ALZATE

Jean de GAMBOA d'ALZATE
Seigneur d'URTUBIE
X1574 Aimée de MONTREAL

Tristan d'URTUBIE
Bailli d'épée du Labourd
X1) N...
2) Catherine de MONTAIGNE (1598)

Salvat d'URTUBIE
Bailli d'épée et Gouverneur du Labourd.
Vicomte d'Urtubie (1634)
X1) 1633 Françoise de CASTAIGNALDE
2) 1641 Marie, héritière de GARRO

32

